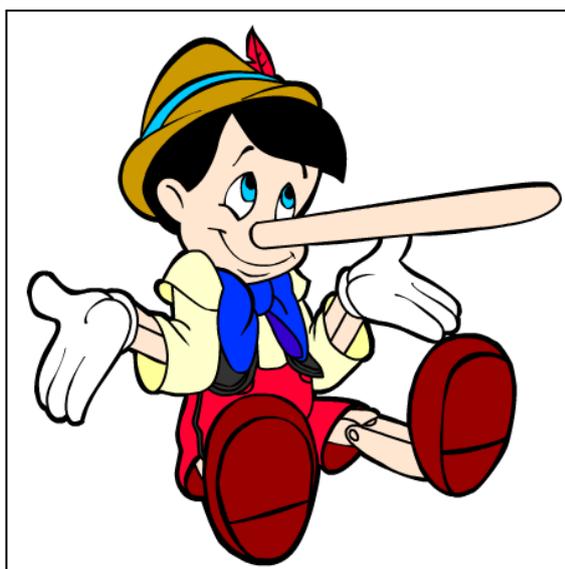




LA CFDT PRISE EN FLAGRANT DELIT DE MENSONGES !!!



Même si nous n'avons pas l'habitude de perdre notre temps à répondre aux mensonges de la Cfdt, on ne peut pas laisser passer ça ! trop c'est trop !

Nous nous devons de rétablir la vérité !!!

Le 22 septembre 2020, à la sortie du CHSCT extraordinaire, n'ayant rien obtenu de la direction, la section Cfdt de Moissy panique et rédige à la va vite un tissu de mensonge sous forme de tract.

Chronologie des négociations SUD :

- 17 septembre 2020, vote d'une expertise sur le projet Moissy. 3 SUD POUR, 1 CFDT CONTRE l'expertise mais (CFDT vote pour le projet Moissy)
- 17 septembre fin d'après-midi, échange téléphonique entre le secrétaire CHSCT SUD et le Directeur.
- 18 septembre, échange téléphonique entre le secrétaire CHSCT SUD et le Directeur, rdv pris pour lundi 21 septembre à Moissy.
- 9h00, le 21 septembre, réunion bilatérale entre la section SUD et la direction à Moissy : Demande de 500 € perte de brigade APM /

Nuit, maintien des Tickets Resto, Permis de conduire pour les collègues à Moissy...

- 18h00, demandes SUD confirmé par téléphone et par mail par le Directeur.
- 22 septembre, CHSCT extraordinaire, délibération (Annexe 1) pour la levée de l'expertise 3 SUD POUR, CFDT ne participe pas au vote.

La semaine dernière, les pourparlers entre SUD et la Direction ont aboutis sur une petite victoire. Nos revendications ont été entendues ! Confirmé par le Directeur lui-même, la CFDT n'a même pas été reçu, la CFDT vous ment honteusement encore une fois. Nous avons toutes les preuves en notre possession (Comptes-Rendus, échanges de mails ...)

PROPOS MENSONGERS EXTRAITS DU TRACT CFDT :

Ouf ! L'expertise est retirée.

Nous venons d'apprendre que ce 22 septembre, au cours d'un CHSCT extraordinaire, l'expertise a été levée suite à l'annonce de la direction de répondre positivement à nos demandes. Et ça, c'est une bonne nouvelle ! Tout le monde sait à quoi exposait l'expertise dans le cadre de ce projet. Mais qu'il soit dit en passant, le CHSCT, levier non négligeable au cours d'une négociation, ne signe pas d'accord, ne négocie pas non plus d'OTT ni d'ASF. Son rôle est autre et il le joue bien en matière d'Hygiène, de santé, de sécurité et des conditions de travail. Parfois certains représentants du personnel ne sont pas en phase avec leur syndicat. Cela arrive aussi à la CFDT. En revanche, en ce qui concerne Moissy, le nôtre représentant, a toujours été cohérent et n'a jamais changé de discours. Notre positionnement n'a pas bougé du début à la fin de cette négo.



Réunion extraordinaire du CHSCT La Poste – PFC Moissy-Cramayel

22/09/2020

Délibération du CHSCT

Après plusieurs échanges avec le Président, les représentants du personnel SUD au CHSCT décident de lever la demande d'expertise voté le 17 septembre 2020 lors du CHSCT de consultation portant sur le projet de transformation de la PFC de MOISSY sur la partie TRATEMENT des flux colis.

Les garanties données par le Président concernant plusieurs points dont le maintien du pouvoir d'achat (tickets restaurants, primes...) pour les agents ont été déterminantes dans notre décision de lever l'expertise aujourd'hui.

En effet, le risque psychosocial que générerait chez certains de nos collègues cette décision de supprimer cette aide à la restauration aurait aussi eu un impact néfaste pour la santé des travailleurs de nuit qui n'auraient eu d'autres choix que d'utiliser les distributeurs automatiques de « malbouffe » pour se nourrir.

Enfin, le comité fait le choix de ne pas bloquer les consultations des collègues auprès de la CMOP afin que chacun puisse se positionner sur les brigades.

Pour toutes ces raisons, le CHSCT annule la demande d'expertise.

3 POUR (SUD)

(La Cfdt ne participe pas au vote puisqu'elle a voté contre l'expertise et n'a pas participé aux négociations.)

PROPOS MENSONGERS EXTRAITS DU TRACT CFDT :

La direction ouvre la voie mais...

Les annonces de la direction sont le résultat de notre combativité. Quelques uns le reconnaîtront, d'autres pas. Peu nous importe ! C'est bien la preuve que nous avons raison : ça ne pouvait pas s'arrêter à la plénière conclusive du 7 septembre. Néanmoins, il reste des choses sur lesquelles la CFDT continuera de se battre. En attendant, on vous liste ce qui a été annoncé par la direction suite à nos demandes et à l'expertise votée au dernier CHSCT :

- Reconnaissance de la perte de brigade aux agents actuels de nuit qui passent sur un régime de 22h-6h en leur octroyant une Indemnité de 500€.
- Financement du permis de conduire à hauteur de 1500 € pour tout agent qui en fera la demande dans le cadre du projet.
- Ouverture du droit aux Titres Restaurant (TR) aux agents de la brigade de nuit (22H/6H) sur la base de la pause de nuit de 48 minutes transformée en pause repas.

SUD A OBTENU DES AVANCÉES EN LEVANT L'EXPERTISE,

LA CFDT A VOTÉ CONTRE L'EXPERTISE

ET N'A DONC PAS PARTICIPÉ AUX NÉGOCIATIONS

Les fourberies de la CFDT...

Nous savons que 34% de nos collègues ont votés pour la CFDT lors des dernières élections professionnelles mais nous ne le répéterons jamais assez, la Cfdt s'est construite sur le dos des victoires et des luttes des travailleurs.

Sachez, cher(e)s collègues, que même la direction a dû démentir les informations mensongères (La Cfdt n'a rien obtenu, ni retrait de l'expertise, ni aucune amélioration dans les accords, que ce soit l'OTT ou l'ASF) auprès de l'encadrement, c'est dire !

Comment peut-on encore faire confiance à une organisation syndicale qui n'hésite pas à mentir pour s'attribuer le mérite d'améliorations obtenues par SUD ???

Ils vous ont menti hier, ils vous mentent aujourd'hui, ils vous mentiront demain !!!



DEHORS LES MYTHOMANES !!!

Le mensonge donne des fleurs mais pas de fruits.

« Proverbe Africain »



**Syndicat SUD-TMT
Traitement-Messagerie-Transport
25/27 rue des Envierges
75020 Paris
Tel:01 44 62 12 35
Fax:01 44 62 12 43
✉ sudtmt@sudptt.fr**